

BULLETIN RÉSIDENTS-FAMILLES



Établissements de santé

Bienvenue 2024 !
ANNÉE DE FIERTÉ !

MOT DE LA DIRECTION

Février, le mois sous le signe de l'amour !

Pour réchauffer nos cœurs ce mois-ci, l'équipe d'animation loisirs a préparé toutes sortes d'activités réconfortantes, amusantes et savoureuses ! Il y en aura pour tous les goûts et pour tout le monde :

Au CHSLD St-Georges

Spectacles musicaux les 14 et 20 février ;
 Courrier du cœur du 7 au 14 février ;
 Visite des enfants de la garderie le 13 février ;
 Vente de beignes faits maison (au profit de la Fondation du GRS) le 16 février en Am.

Au Centre Le Royer

Courrier du cœur du 7 au 14 février ;
 Spectacle de la St-Valentin, le 14 février.

Ça marche en masse !

L'activité « Ça marche en masse ! » a repris en grande pompe au CHSLD St-Georges. Ce mois-ci, elle aura lieu le **mercredi 28 février** en avant-midi, et par la suite, tous les derniers mercredis du mois. L'activité se déroule en collaboration avec le service des loisirs, la physiothérapie, l'ergothérapie et le personnel des soins ! L'activité reprendra également au Centre Le Royer dans les prochains mois !

Venez encourager nos marcheurs tout au long de leur parcours !

L'équipe d'animation-loisirs-bénévolat

Dans un souci de continuité et d'amélioration continue de la qualité de la vie de notre personnel et de leur environnement de travail, la tournée de la direction générale a été planifiée avec la directrice générale et son adjointe tel que l'année dernière. Le thème choisi pour la tournée « **FIERTÉ** » visait à s'accorder un temps privilégié pour échanger et reconnaître les employés pour les contributions dont ils sont le plus **FIERS** tout en leur permettant d'exprimer leurs préoccupations. Cette tournée s'est traduite par une série de 40 rencontres d'environ 20 minutes, tenues du 19 avril au 20 juin 2023 sur toutes les unités et dans tous les services, ce qui a permis de rencontrer près de 240 employés sur tous les quarts de travail.

Les 440 commentaires et suggestions récoltés ont été analysés afin d'être intégrés tant que possible aux plans opérationnels des secteurs et services concernés. Des 440 commentaires et suggestions, 330 témoignaient de leur Fierté à œuvrer au Groupe Roy Santé et démontraient par la même occasion leur engagement à demeurer sur la route de l'Excellence. Depuis, nous avons fait quelques propositions pour bonifier le plan de développement des ressources humaines (PDRH) actuel pour s'assurer d'y intégrer leurs préoccupations et besoins de formations en lien avec la complexification de la clientèle.

De plus, un soutien concret sous forme de « COACHING », est actuellement offert aux gestionnaires de proximité afin d'y intégrer les besoins d'accompagnement et de soutien exprimés par le personnel sur les unités et dans les différents services.

Permettez-moi de vous présenter quelques résultats sommaires obtenus :

Les participants se sont dit à :

- 92% satisfaits de nos valeurs au quotidien (bienveillance, collaboration, compétences et innovation) ;
- 92% préoccupés par le manque de personnel, la gestion des horaires et la surcharge de travail ;
- 88% bien dans leur environnement de travail, tant pour le lieu que pour le type de clientèle que nous desservons.

Suite aux constats de ces rencontres, nous avons décidé de prioriser certaines actions entourant plus particulièrement la gestion des ressources humaines. La gestion de la présence au travail et l'attribution des différents congés (fériés, vacances) ont fait l'objet d'une remise à niveau dans les processus, démarche réalisée en comité de travail afin d'avoir une représentation de tous les services de l'organisation. Nous sommes conscients que nous sommes dans une gestion de changement important mais nous souhaitons démontrer l'importance que nous accordons aux remarques de tous nos employés. Depuis quelques semaines, nous avons pris les bouchées doubles au service des ressources humaines pour embaucher de nouvelles ressources et ainsi attaquer la surcharge de travail ressenti dû aux multiples absences et/ou postes vacants. Considérant l'arrivée très prochaine de la fin de l'utilisation des agences, nous espérons vraiment combler tous les postes laissés vacants à cause de la pénurie de main-d'œuvre.

Des efforts substantiels ont également été déployés pour la mise en place de notre Académie de formation. Nous avons à cœur d'offrir au personnel tous les outils et connaissances nécessaires pour l'outiller dans son quotidien et le rendre davantage fier des services qu'il offre aux résidents.

Nous sommes vraiment « **sur la route de l'Excellence** », en amélioration continue dans l'intérêt supérieur de la sécurité et la qualité des soins et services offerts aux résidents dans un environnement, un milieu de vie et de travail sain et bienveillant.

Marie-France Goyette et l'équipe de direction



LE PRÉPOSÉ (E) ACCOMPAGNATEUR GUIDE LE RÉSIDENT ET SES PROCHES DANS L'ADAPTATION AU NOUVEAU MIEU DE VIE

Les préposés aux bénéficiaires sont au cœur de la routine quotidienne des résidents. Chaque résident est jumelé à un préposé aux bénéficiaires (PAB) accompagnateur dès son arrivée. Le PAB accompagnateur sera la personne désignée pour accompagner le résident/famille tout au long de son séjour.

Un comité formé de résidents, de membres du Comité des résidents, de préposés aux bénéficiaires et de gestionnaires du Groupe Roy Santé se sont rencontrés plus de 6 fois durant la dernière année, dans le but d'améliorer le rôle et les responsabilités du PAB accompagnateur.

La mise à jour du dépliant qui explique le rôle du PAB accompagnateur favorise la compréhension de l'accompagnement avec le résident. De plus, le PAB accompagnateur s'assure de partager les informations du résident à ses collègues sur les habitudes de vie, son rythme et ses besoins. Il participe aux rencontres interdisciplinaires et fait partie des interventions favorisées par l'équipe pour assurer une adaptation harmonieuse avec son environnement.

Dans sa bienveillance, le PAB accompagnateur réalise des moments de bonheur et encourage l'autonomie fonctionnelle du résident dans toutes ses activités. Merci à tous nos préposés de faire une différence auprès des résidents et des familles.

*Kim Ducharme/chef d'unité
Jean-François Gauthier/conseiller Milieu de vie*

Visite annuelle du Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

Dans le cadre du programme « **Entreprise en santé** », des représentants du Bureau de Normalisation du Québec (BNQ) feront une visite le 20 février prochain en vue du renouvellement de notre accréditation "**Entreprise en santé Élite**".

Les représentants du BNQ initieront des rencontres et des entrevues téléphoniques et virtuelles avec les employés présents dans les deux établissements.

Chaque rencontre ou entrevue durera entre 10 et 15 minutes. Les questions porteront sur le plan de *Santé et Mieux-Être*, les mesures de prévention, l'accueil et l'intégration des employés, le programme « **Entreprise en santé** », etc. Nous sommes fiers de cette accréditation et comptons sur votre habituelle collaboration !

*Comité paritaire
Santé et Sécurité au travail et Mieux-Être*

LA BUANDERIE ET LE SALON DE COIFFURE SE REFONT UNE BEAUTÉ AU CHSLD SAINT-GEORGES

Nous travaillons depuis plus d'un an sur le projet de rénovation de la buanderie et du salon de coiffure au CHSLD Saint-Georges. Architectes, employés et résidents ont été consultés durant ce processus rigoureux et **les travaux débuteront dans la semaine du 19 février prochain. La buanderie ainsi que le salon de coiffure ne seront malheureusement plus accessibles à leur localisation actuelle durant la période des travaux. Le salon de coiffure sera déménagé temporairement dans le salon des familles au 3^e étage.** Nous communiquerons avec les familles touchées par la fermeture de la buanderie afin de leur proposer des solutions. **Aussi, les 6 salles de bain accessibles au rez-de-jardin seront rénovées.** Nous avons hâte de vous présenter ces nouveaux espaces! Nous sommes toutefois conscients des inconvénients que ces travaux pourraient générer et comptons sur votre précieuse collaboration durant cette période. Pour toutes questions, nous vous invitons à communiquer avec Jean-François Gauthier au poste 2500.

*Maxime Paradis,
Chef des installations matérielles*

« Clinique d'impôts » pour résidents seulement

Certains résidents eseuilés peuvent bénéficier d'un service gratuit de clinique d'impôts, service offert par une bénévole du Groupe Roy Santé.

Pour en bénéficier, le résident **ne doit pas disposer d'un revenu annuel supérieur à 28 000\$.**

D'autres conditions peuvent s'appliquer.

Les résidents nécessitant du soutien pour compléter les rapports d'impôt doivent **faire parvenir leurs documents avant le 19 avril 2024** à Mme Chantal Limoges pour le Centre Le Royer et à Mme Louise Lafrance pour le CHSLD St-Georges.

Documents à remettre:

- Formulaire T4A(OAS) et/T4A et/ou T4A(P);
- État des prestations (T5007);
- Documents relatifs aux frais médicaux.

Ces informations doivent accompagner vos documents:

- Nom de famille et prénom;
- Date de naissance;
- État civil.

*Chantal Limoges
Adjointe administrative
Centre Le Royer
514-493-9397, poste 3103 »*

*Louise Lafrance
Agente administrative admission et
Comptes à recevoir CHSLD St-Georges
514 849-1357, poste 2360*

PLAN DES MESURES D'URGENCE PMU

Le **code vert** désigne une évacuation du bâtiment. Il peut s'appliquer pour différents sinistres et être déployé conjointement à d'autres codes d'urgence, tels que le **code brun** (matière dangereuse à l'intérieur du bâtiment), le **code noir** (colis suspect) ou bien sûr le **code rouge** (alerte incendie).

Lors d'une évacuation, toutes les chambres et les pièces doivent être vérifiées assidûment et vous devez vous assurer de fermer la fenêtre en quittant la pièce.

Il était jusqu'à aujourd'hui, demandé aux employés de placer un oreiller ou une poubelle devant les portes des chambres vérifiées et évacuées.

Toujours dans le but d'améliorer nos pratiques et de faciliter le travail de tous, des **affiches vérifié/évacué** sont maintenant disponibles aux postes infirmiers et remplaceront les oreillers ou les poubelles. Lors des prochains exercices code vert, elles devront être récupérées au poste infirmier puis apposées sur les poignées de portes lorsqu'une chambre ou une pièce sera "vérifié/évacué".

Pour de plus amples informations, veuillez-vous référer à la **formation disponible sur la plateforme Uxpertise** ou bien à votre chef d'unité.



Plan de mesures d'urgence

*Maxime Paradis,
Chef des installations matérielles*